

Davron

L'écho du Village

UN CADRE
DE VIE PRÉSERVÉ



euvé

PÉPINIÈRES JARDINERIE

RD 307 - 78810 FEUCHEROLLES
www.pepinieres-yvelines.com

PÉPINIÈRE Ouvert du lundi au samedi,
d'octobre à mars, de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
Ouvert du lundi au vendredi, d'avril à septembre, de
9h à 12h et de 14h à 17h30. **Tél.: 01 30 54 41 25**
► *Fermé les dimanches et jours fériés*

JARDINERIE Ouvert du lundi au samedi
de 9h à 12h, et de 14h à 18h30. Ouvert les
dimanches et jours fériés de 9h30 à 12h30,
et de 15h à 18h. **Tél.: 01 34 59 02 64**
► *En janvier/février, et juillet/août : Fermé les
dimanches et jours fériés*

**DIRECTION D307, ENTRE
ST-NOM-LA-BRETÈCHE
ET FEUCHEROLLES,
À CÔTÉ DU GOLF**

01 34 59 02 64



- PAGES 4-5**
LA VIE MUNICIPALE
- L'Édito du Maire
 - Davron en chiffres
 - Les services de Davron
 - L'équipe Municipale
 - Le personnel communal
 - L'état Civil
- PAGES 6 À 9**
BUDGET
- Comprendre le Budget communal
 - Données financières
- PAGES 10-13**
TRAVAUX
- L'assainissement de Davron
 - Faisons le point sur l'état de nos routes
- PAGES 14 À 19**
PATRIMOINE
- **DAVRON ET SON ÉGLISE,**
PRÈS DE 1000 ANS D'HISTOIRE
 - L'église en quelques dates
 - Une restauration d'envergure
 - Nouvelles technologies au service d'une église romane

- PAGES 20 À 21**
CC GALLY MAULDRE
- Lancement du plan Climat Air Energie territorial
 - Nouveau bureau communautaire
- PAGES 22 À 27**
BIEN VIVRE ENSEMBLE
- Le vignoble «Bio et Bon» de la Bouche du Roi
 - Union sportive et culturelle de Davron
 - Rendez-vous Davronais
 - Jacques Douilly, 1935-2022
 - Vaccination
 - Nouvelles consignes de tri
 - Recyclage de nos déchets et la déchetterie
 - Les annonces de la CC Gally-Mauldre
- PAGES 30 À 31**
LES ADRESSES UTILES
- Renseignements utiles ● Justice
 - Services sociaux ● Sortir ● Culture
 - Santé/urgences

Davron
L'écho du Village 

REMERCIEMENTS

Comme toujours nous pouvons compter sur l'engagement de Francis PETIT qui nous présente le village de Davron sous toutes ses formes.

Grâce à son talent, nous pouvons vous faire partager quelques photos qui animent nos articles.

COMMISSION COMMUNICATION :
Evelyne Petit
06 64 21 86 58

CRÉATION/MAQUETTE :
Qlovis Productions
06 09 53 46 61

Chères Davronaises, Chers Davronais,
Alors que l'année 2021 est restée encore très compliquée avec une situation sanitaire tendue, 2022 semble s'annoncer sous de meilleurs auspices. Ainsi, cette année devrait nous permettre de retrouver un rythme normal et d'envisager de refaire quelques événements pour nous retrouver.

Après de lourds investissements réalisés sous l'ancienne mandature notamment la création de l'assainissement collectif, la réfection intégrale des rues de Wideville et de Thiverval et du lavoir, nous avons souhaité, faire une pause le temps de stabiliser les finances de notre village afin de pouvoir financer les prochains projets. Cette situation devrait encore perdurer en 2022, année durant laquelle les investissements seront limités.

Cependant, cette pause ne signifie pas immobilisme, nous profitons donc de cette période pour lancer les démarches administratives des prochains projets et la recherche des subventions.

Ainsi, par exemple le volet administratif de la rénovation de notre belle église est lancé. L'architecte qui nous accompagne a été sélectionné. Sa mission est déjà bien avancée, les subventions disponibles pour ce type de projet ont été identifiées et les dossiers sont en cours d'élaboration.

Suite aux études réalisées par ce dernier et par la DRAC et aux vestiges retrouvés, il s'avère que cette église a un fort intérêt historique. C'est pourquoi nous serons très attentifs à la qualité de sa rénovation tout en restant très vigilant sur l'aspect financier.

Coté voirie, projet prioritaire de la mandature, nous planifions une rénovation progressive de toutes les rues du village.

La restauration des routes d'entrée du village (rue de Wideville et rue de Bullion) devrait être lancée avant cet été. Nous vous tiendrons informés lors du lancement de ces travaux.

Après deux ans de fonctionnement de la station d'épuration, nous pouvons constater qu'elle est performante et apporte donc satisfaction. Toutefois, la présence de lingettes et autres substances dans le système est récurrente. Si les usagers connectés à l'assainissement collectif

ne font pas attention à ce qu'ils envoient dans le réseau, nous serons contraints de revoir les modalités de son entretien et de son suivi, ce qui de fait, augmenterait le prix de l'eau d'au moins 0,20 euros par m³ d'eau.

De plus, afin d'en faciliter l'entretien et dans l'objectif de limiter les coûts, nous allons apporter des adaptations principalement au niveau de l'épandage.

Nous espérons cette année voir se concrétiser le projet élaboré avec la Communauté de Commune de Gally Mauldre (CCGM) sur la parcelle le long de la D30. Pour mémoire, cette parcelle a été acquise par l'intercommunalité à la demande de la mairie afin d'éviter qu'elle ne soit occupée d'une façon inadaptée pour le village et la Plaine de Versailles mais que l'on puisse y implanter un projet plus valorisant pour notre territoire.

En effet, si les obstacles juridiques sont levés, la première société certifiée en France pour la production de pansements connectés pourra s'installer sur une partie de la zone et sur l'autre partie, le domaine de la Bouche du Roi en vue de son développement.

Enfin, je voulais vous dire que j'ai bien entendu votre mécontentement suite aux nouvelles dispositions imposées par le SIEED concernant le ramassage des ordures ménagères et des déchets verts.

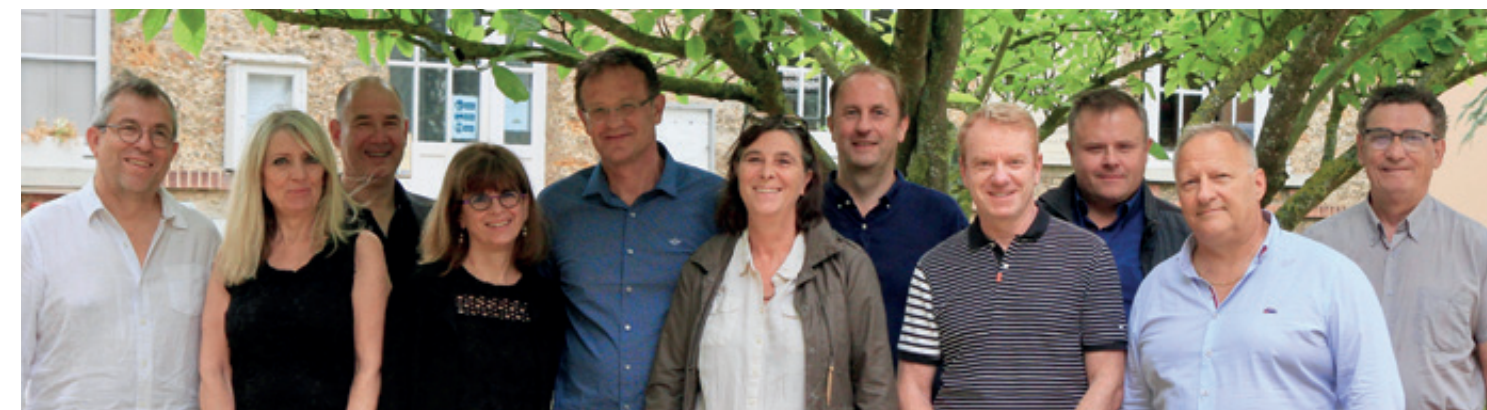
Ce sujet fait partie des prérogatives déléguées à CCGM, il est donc traité à son niveau. C'est pourquoi les marges de manœuvre de notre conseil municipal sont quasiment nulles. Toutefois, à l'instar des autres maires de l'Interco, je vous informe avoir signalé les problèmes que ces nouvelles règles vont entraîner pour les Davronais. Au regard du mécontentement général, le bureau des maires de la CCGM étudie les meilleures solutions pour l'avenir.

Je reviendrai vers vous pour vous tenir informés des évolutions de notre beau village, soyez assurés de mon implication et de celle du conseil municipal dans l'intérêt de chacun d'entre vous.

DAMIEN GUIBOUT
MAIRE DE DAVRON /
JANVIER 2022
damien.guibout@davron.fr



L'ÉQUIPE MUNICIPALE



L'équipe municipale se compose des 11 conseillers élus par les administrés le 15 mars 2020. Le Conseil Municipal se réunit une fois par mois, les séances sont publiques et ouvertes à tous en tant qu'auditeurs. Toutefois si un administré souhaite prendre la parole, il doit en faire la demande au préalable par écrit en motivant son intervention pour que celle-ci soit inscrite à l'ordre du jour.

COMPOSITION :

Le Maire : Damien GUIBOUT

1ère adjointe : Evelyne PETIT

2ème adjoint : Maurice PERRAULT

3ème adjoint : Alexis HONGRE

7 conseillers : Valérie DURAND, Michel RICHARD, Jean-Marc PROVOST, Éric CUENOT, Martine ETARD, Marc SIMONNEAUX, Frédéric LHERM

LE PERSONNEL COMMUNAL

L'ÉQUIPE DYNAMIQUE ET PROFESSIONNELLE EST À VOTRE SERVICE À LA MAIRIE :



Kelly CARNAVIN, secrétaire de Mairie, collaboratrice du maire et des élus en charge de la partie administrative de la mairie (comptabilité, budget, décisions délibérations des élus, suivi administratif des dossiers...)

Jennifer FERREIRA, adjointe administrative en charge des relations avec les administrés (état civil, élections, communication, urbanisme...) et de l'Agence Postale Communale.

Frédéric DROUIN, adjoint technique municipal polyvalent (entretien du village).

Après de bons et loyaux services auprès de la commune de Davron, Madame **Corinne CLAIRET** prend une retraite bien méritée. Bien qu'elle nous manque, nous lui souhaitons de profiter de cette nouvelle vie qui commence. Nous souhaitons la bienvenue à Madame **Kelly CARNAVIN** qui rejoint l'équipe en tant que secrétaire de mairie.



DAVRON EN CHIFFRES

Membre de la Communauté de communes de Gally-Mauldre
Superficie : 5,95 km²
Recensement au 01/01/2019 : 310
Altitude : 120 mètres
Nous sommes à : 25 km de Paris
12 km de St-Germain-en-Laye
15 km de Versailles

Communes limitrophes :

Feucherolles, Crespières, Chavenay, Thiverval-Grignon

LES SERVICES

HORAIRE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi et jeudi :

9h00 – 12h00 et 14h00 16h00

Mardi, mercredi, vendredi :

9h00 – 12h00

Samedi matin :

10h00 – 12h00

4^{bis} rue Saint-Jacques 78810 Davron

Tél : 01.30.54.47.14

Mail : mairie@davron.fr

ÉTAT CIVIL DE DAVRON

NAISSANCES

Caroline, Marie, Marthe
DOUTREBENTE
née le 8 Novembre 2021

DÉCÈS

Mr Armand ABITBOL
décédé le 8 Décembre 2021
Mr Jacques DOUILLY
décédé le 17 Janvier 2022



NOUVEAUX ARRIVANTS

Mr NOLIN
Mme GONCALVES et Mme BOCQUET
Mr SAINTOT et Mme LE PROVOST-SAINTOT et leurs enfants
Mme VAZ
Mr VIEIRA et Mr BROSSARD
Mr RODRIGUES et Mme CAYRON et leurs enfants
Mr et Mme DI GESU et leurs enfants
Mr CHARRON et Mme IANNETTA
Mr et Mme DOUTREBENTE et leurs enfants
Mr et Mme CHERIERE
Mr et Mme CAILLEUX MARY et leurs enfants

Comprendre le budget communal

FONCTIONNEMENT

Évolution de la capacité d'autofinancement de l'investissement

	Recettes	Dépenses	Excédent
2017	326 111 €	232 587 €	+ 93 524 €
2018	335 853 €	290 438 €	+ 45 415 €
2019	363 141 €	295 128 €	+ 68 013 €
2020	476 683 €	272 380 €	+ 204 303 €
2021	486 287 €	280 191 €	+ 206 096 €

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (D.G.F)

Versée en recettes par l'État pour le transfert de compétences au profit des communes : baisse de 55 % en sept ans

Dotation globale de fonctionnement

2017	22 021 €	- 4 667 €
2018	19 707 €	- 2 314 €
2019	16 829 €	- 2 878 €
2020	13 379 €	- 3 450 €
2021	9 898 €	- 3 481 €

CONTRIBUTIONS DIRECTES

Elles correspondent aux prélèvements des trois taxes, habitation, foncière bâtie et non bâtie :

Recettes des 3 taxes

2017	144 015 €	- 1 544 € (taux inchangés)
2018	144 451€	+ 436 € (taux inchangés)
2019	151 142 €	+ 6 691 € (taux inchangés)
2020	151 485 €	+ 343 € (taux inchangés)
2021	155 869 €	+ 4 384 € (taux inchangés)

DONNÉES FINANCIERES 2020

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

→ En 2020, les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 272 380 €

Le budget 2020 est en baisse de -7,7% par rapport à 2019 ce qui est le fruit d'une politique active de maîtrise des coûts de fonctionnement.

→ Les recettes de fonctionnement s'élevaient à 476 683 €, en hausse de 31 % par rapport à 2019

Cette forte hausse est due à la taxe de raccordement de l'assainissement réglée par les Davronais, suite aux travaux effectués pour l'Assainissement Collectif.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

→ Les dépenses réelles d'investissement s'élevaient en 2020 à 1 287 568 € dont les principales sont :

Remboursement des emprunts des travaux d'assainissement, du lavoir,



LE CÈDRE ROUGE

La Briqueterie - RD 307 - 78810 Feucherolles - Tél.: 01 76 78 36 20 - www.lecedrerouge.com

4000m² d'exposition / 4 bâtiments
3 terrasses :
Week-end Store, l'expérience Déco

DONNEES FINANCIERES		
	2020	2021
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	272 380,00 €	280 191,00 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	476 683,00 €	486 287,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 287 568,00 €	960 495,00 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 192 870,00 €	1 401 652,00 €



de l'agence postale, de la salle de Chavagnac ; dépenses diverses d'entretien et de gestion de la commune.

→ Les recettes d'investissement s'élevaient à 1 192 870 € dont les principales sont : Remboursement TVA Investissements 2018 ; subventions départementales et régionales(Agence de l'Eau Seine Normandie et Conseil Départemental des Yvelines) pour l'Assainissement Non Collectif et Collectif ; Solde quote-part de travaux assainissement.

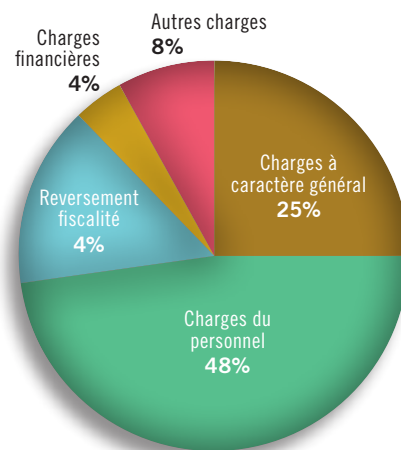
DONNÉES FINANCIERES 2021

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

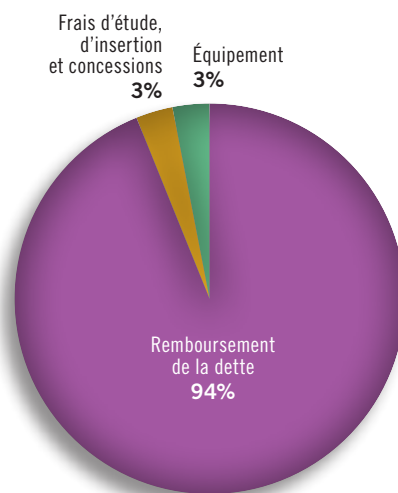
→ Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 280 191 €
Le budget 2021 est en hausse de 2,87 % par rapport à 2020, ce qui reste une hausse maîtrisée compte tenu de l'augmentation générale des produits de consommation courante nécessaires pour la gestion de la commune.

2020

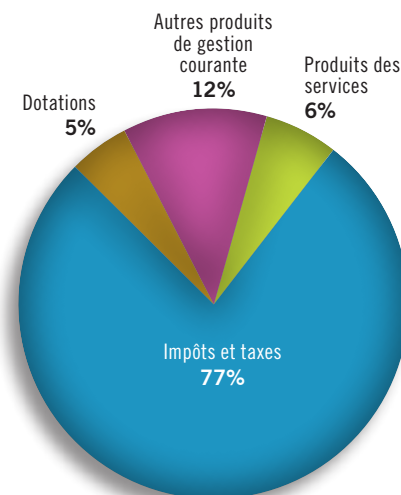
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



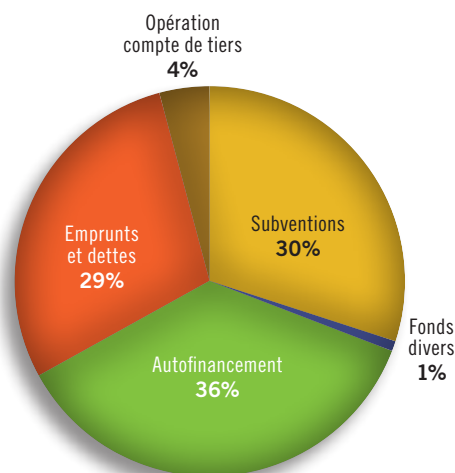
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

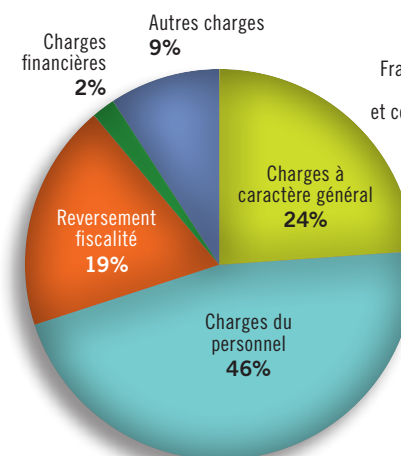


RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

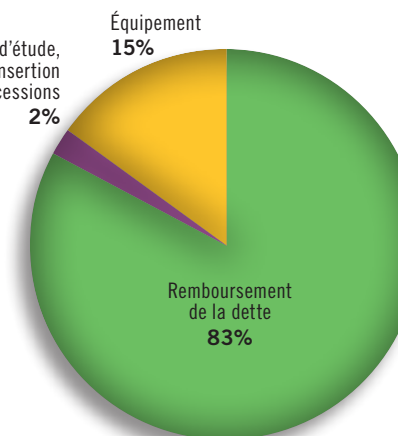


2021

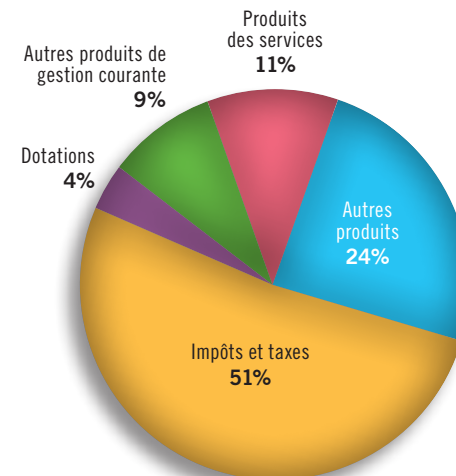
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



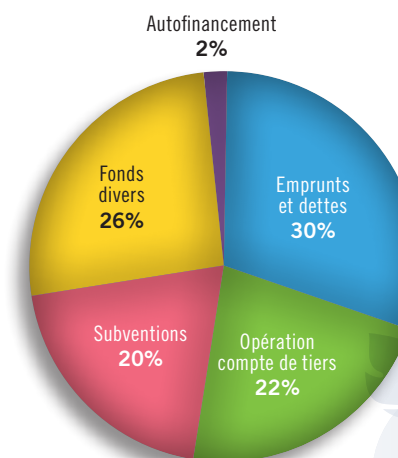
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



→ Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 486 287 €, en hausse de 2,1 % par rapport à 2020

Les « Dotations et participations » globales continuent de diminuer (-31 % cette année)
Cela est dû essentiellement à la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État, soit : 16 829 € en 2019, 13379 € en 2020 soit -20,05 % 9898 € en 2021, soit -26 %.

BUDGET D'INVESTISSEMENT

→ Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent en 2021 à 960 495 € dont les principales sont :

Remboursement des Emprunts des Travaux Assainissement, Lavoir, Agence postale, salle de Chavagnac ; dépenses diverses d'entretien de la commune.

→ Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 1 401 652 € dont les principales sont :

Taxes de raccordements
Assainissement collectif ;
Remboursement TVA
Investissements 2019 ;
Subventions départementales et régionales (275000 €).



ÉTAT DE LA DETTE EN €

Raison	Début	Durée	Montant	Échéance	Dernière échéance	Capital Restant Dû
Travaux Assainissement*	05/01/22	25	400 000,00 €	Semestrielle	05/07/46	400 000,00 €
FCTVA	29/03/21	2	200 000,00 €	Trimestrielle	29/12/23	200 000,00 €
Réseau d'eaux	04/12/20	12	78 000,00 €	Trimestrielle	29/12/35	78 000,00 €
Rénovation Agence postale	25/12/16	19	200 000,00 €	Trimestrielle	25/09/35	150 729,30 €
FCTVA	25/12/20	2	150 000,00 €	Trimestrielle	25/12/23	150 000,00 €
Contrat rural						
Salle de Chavagnac/Ecole	30/04/04	20	300 000,00 €	Annuelle	30/04/23	40 881,63 €
						1 019 610,93 €

*Cet emprunt est remboursé par la redevance de l'eau



Dolia Nova

DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H30 À 20H

2, AVENUE DU VALLON - 78450 CHAVENAY 01 30 55 75 32

RESTAURANT & TRAITEUR
PIZZAS À EMPORTER

PROFITEZ DE NOTRE
SAVOIR-FAIRE
GASTRONOMIQUE
CHEZ VOUS !

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il y a 2 ans, la commune de Davron se dotait d'un assainissement collectif. C'est environ 19 m³ par jour d'eau, que traite la station d'épuration située à proximité du cimetière. Une station moderne pilotée par des automates et contrôlée en continu par des capteurs de surveillance.

Comme tout système, elle présente des avantages et des points de vigilance qu'il convient de piloter. Nous en avons maintenant la connaissance complète après ces 2 années de fonctionnement.

STATION D'ÉPURATION ATB, UNE STATION INTÉGRÉE DANS L'ENVIRONNEMENT

La station d'épuration a été réceptionnée définitivement la 1ère semaine d'avril 2021 avec des performances épuratoires de très bon niveau. Ainsi depuis sa mise en fonctionnement en Juillet 2019, nous avons traité environ 10 000 M³ d'eau et évacué 1,2 tonne de boues sèches. La station d'épuration est suivie par la DDT (police de l'eau du département) et l'agence de l'eau selon des règles strictes qui nécessitent une maintenance rigoureuse.

PARTICULARITÉS DE NOTRE STATION D'ÉPURATION

Cette station présente de nombreux avantages notamment :

- Une intégration dans l'environnement, la station est complètement enterrée
- Une capacité d'évolution pour s'adapter au développement du village
- Un pilotage permettant d'ajuster les réglages avec souplesse
- Une surveillance par télégestion
- Une maintenance simple mais qui doit être rigoureuse.
- Un épandage Enviro Septic qui permet un traitement complémentaire

La station présente cependant des points à surveiller liés à sa conception :

- Ses pompes, moteurs et capteurs de niveau qui assurent le fonctionnement entre les cuves de traitement. En cas de panne, la station fonctionnerait en dégradé. Ces points sont surveillés particulièrement et la Mairie s'est dotée de Kit de rechange permettant une intervention de réparation en moins de 4H.
- Nécessité d'avoir au-delà des connaissances de traitement des eaux, des compétences électromécaniques (pompes et armoire de pilotage). La mairie assure la surveillance de l'entretien par la société SUEZ et le constructeur.

Quel que soit le type de station d'épuration, la maintenance est un point majeur. La station d'épuration doit fonctionner sans arrêt pour traiter nos rejets au quotidien.

Notre assainissement collectif au-delà du réseau a, par ailleurs, un poste de relevage unique compte tenu de la configuration du village. Situé au point d'inflexion rue de Wideville, ce poste de relevage est stratégique, toutes les eaux d'assainissement passent par ce poste.

POSTE DE RELEVAGE AVEC BROEUR

Nous avons dû doter notre poste de relevage d'un broyeur pour protéger les 2 pompes du poste des rejets inappropriés que nous constatons fréquemment (lingettes, coton tiges...), et nous avons bien fait !

C'est encore une fois l'occasion de rappeler qu'il ne faut pas jeter de lingettes ou autres produits textiles

ou avec fibres, comme le sopalin, dans les wc. Nous avons insisté à plusieurs reprises, les WC doivent être utilisés pour ce qu'ils sont.

Ce poste de relevage moderne est piloté et il ne doit pas être en panne. Le rejet notamment de lingettes conduit à renforcer la maintenance et donc d'augmenter le coût du M³ d'eau pour les habitations raccordées en gravité.

Les habitations avec pompe de relevage ne peuvent pas jeter de lingettes. Pour eux, la sanction est immédiate avec la destruction de leur pompe.



Il est dommage de pénaliser une collectivité à cause de certains comportements individuels. Pour votre info :

- Remplacement d'un moteur station d'épuration : 3000€
- Remplacement d'une pompe poste de relevage : 2500€
- Réparation du broyeur : 2000€ voir plus (rappelons que le broyeur a été mis en place exclusivement pour gérer le problème des lingettes et éviter de casser les pompes)

Aujourd'hui le coût du M³ est à 6,40€ HT (prix de l'eau + maintenance et entretien + remboursement emprunt) + 40€ HT de part fixe/An/Habitation.



Lingettes sur la pompe du poste de relevage.

EN SYNTHÈSE

Notre système d'assainissement collectif est performant et surtout adaptatif. Il pourra évoluer avec le développement du village selon les projections de notre PLU. Nous allons encore renforcer la maintenance après 2 ans de fonctionnement pour être pertinents dans son efficacité et ceci au moindre coût.

Pour les habitations avec pompe de relevage, il est fortement recommandé de prendre un contrat annuel de maintenance.

Bien entendu, nous espérons que les utilisateurs (vous), respecteront les rejets (pas de lingettes dans les réseaux ou autres) pour éviter les dysfonctionnements qui en résulteraient.

DERNIÈRES INFORMATIONS :

Nous avons sélectionné la société AQUALTER dans le cadre de l'entretien et la maintenance de notre poste de relevage situé rue de Wideville. Le contrat est forfaitaire et permet d'assurer l'ensemble des prestations d'entretien dudit poste.

Le Plus de votre Habitat

LSPC

Lionel Santon Plomberie Chauffage

Tél : 09 63 59 56 30 / 06 51 28 14 64
4, rue de poissy 78810 Feucherolles
www.lspc.fr - lionel.santon@lspc.fr

ÉLECTRICITÉ/PLOMBERIE TRAITEMENT DE L'EAU

DÉPANNAGE - CRÉATION - RÉNOVATION
CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
AUTOMATISME - INTERPHONE

SAS ALVES

26^{ter}, AV. DES PLATANES 78860 ST-NOM-LA-BRETÈCHE

Tél. : 01 70 72 68 90
Mail : contact@alves-sas.com

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nous vous conseillons de veiller à l'entretien régulier, à effectuer par une entreprise agréée, à savoir tous les ans pour les micro-stations et tous les 4 ans pour les fosses toutes-eaux.

Nous n'avons pas de remontées de dysfonctionnement des installations réhabilitées. Là aussi, une bonne maintenance est primordiale (micro station : annuelle et fosse toutes eaux : tous les 4 ans).

Certaines installations (qui sont dans les délais de 8 ans) vont être contrôlées prochainement.

Le règlement SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) a évolué dans ses règles, concernant le contrôle des installations tous les 8 ans. (document sur le site de la Mairie et visible également en Mairie)
Le contrôle du SPANC sera plus ou moins renforcé, si nécessaire, pour redonner la conformité au système d'assainissement, avec un coût en conséquence.

FAISONS LE POINT SUR L'ÉTAT DE NOS ROUTES

À la suite des travaux de mise en place de la nouvelle station d'épuration et du raccordement des maisons au nouveau réseau, plusieurs rues ont été rénovées, soit totalement, soit partiellement.

Il reste encore beaucoup à faire, et le coût extrêmement important d'une voirie ne nous permet pas de tout réaliser simultanément. Sur un plan financier, le département subventionne ces travaux à hauteur de 70%, mais le « reste à charge » de 30% pour une commune de la taille de Davron pèse très lourd dans le budget. Pour pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause et établir nos priorités, nous avons commandé un audit des routes afin de disposer d'un état des lieux clair, mais aussi de préconisations techniques et d'indications budgétaires. Quel est le constat ?

Lorsque l'on arrive à Davron, l'accès principal par la rue de Wildeville est dangereux avec de multiples trous, malgré de périodiques réparations et rebouchages. La seconde entrée du village, par la rue de Bullion, est clairement moins dangereuse, mais bien détériorée, et l'on peut y observer de multiples affaissements. Dans le village, la rue Saint Jacques entre la Croix de Saint Jacques et la mairie est très abîmée. La rue Hautelement, proche la mairie est aussi à revoir. La dégradation importante de nos routes est due à deux facteurs. Le premier est le manque d'homogénéité de la structure sous l'enrobé, le second est un défaut d'évacuation des eaux pluviales qui finissent par miner le sol, particulièrement avec le gel. Il faut impérativement traiter chaque section de façon spécifique pour faire que la réparation effectuée offre une pérennité importante, si possible supérieure à dix ans.

La priorité pour 2022 est de mener la réfection des routes d'accès au village et d'éliminer durablement les nids de poule qui se forment



sans cesse. Bénéficiant d'un programme de subvention particulier, nous allons refaire deux rues :

1. L'entrée du village depuis le carrefour (inclus) entre le chemin aux bœufs, la rue de Davron, la voie de Chavenay et la rue de Wildeville, jusqu'à l'entrée du village.

2. La rue de Bullion depuis la rue des 4 fermes jusqu'au chemin des tournelles.

Les travaux seront parfois importants et nécessiteront la fermeture temporaire de ces deux axes, à tour de rôle. À ce jour, le cabinet d'étude a finalisé son avant-projet. Des carottages de la chaussée ont été menés juste avant Noël afin de déterminer s'il y a présence ou non d'amiante, ce qui pourrait impacter le coût global du chantier. Les Appels d'Offres sont en cours d'élaboration et nous pensons voir débiter les travaux entre Avril et Mai sur une durée estimative de quelques semaines. Pour les autres chantiers à mener, nous ferons appel au programme triennal habituel, mais après 2022, leur « reste à charge » ne pouvant être absorbé en parallèle de celui que nous menons déjà sur 2022.

MOTORS & CO

Véhicules - Achat / Vente
Entretien & Réparation

24 ROUTE DE GRIGNON (D30) 78810 DAVRON
06 52 33 62 78 - 01 30 81 62 17 - dholande@orange.fr

CARROSSERIE LE VERGER

Réparation toutes marques
Vente de véhicules d'occasion

Route de Grignon CD 30 78810 Davron
Tél. : 01 30 54 42 96

Davron et son église

PRÈS DE MILLE ANS D'HISTOIRE

La richesse du sol de Davron et la présence de très belles sources ont fait que depuis plusieurs millénaires des hommes y ont séjourné : de nombreuses tribus néolithiques ont chassé et défriché, laissant en témoignage de leurs présences, un outillage de pierres taillées ou polies. Plus tard, sont venus s'installer les Gallo-Romains, semant, eux aussi, l'empreinte de leur présence avec des emplacements de villas et la découverte de monnaies de 62 à 264.

A cette époque, Davron s'appelait en latin "Davero", pays des sources. Plus tard, les Carolingiens placeront Davron en tant que bien d'église, sous la dépendance de l'Abbaye de Saint Denis. Il restera d'ailleurs, jusqu'à la Révolution Française, sous la domination d'Abbayes, telles que l'Abbaye Bénédictine de Josaphat, (près de Chartres) des Chanoines de Saint Victor à Paris et enfin de la compagnie de Jésus que l'on a coutume d'appeler "Les Jésuites".

L'église actuelle, faisant suite à une petite chapelle carolingienne, sera édifiée entre 1098 et 1115, par Nivard de Poissy, seigneur de Davron, qui la dotera même de la dîme de Feucherolles, ce qui ne manquera pas de soulever de nombreux problèmes au cours des temps. Les seigneurs de Wideville, n'auront jamais sous leur domination que la moitié de Davron, le reste relevant des Abbayes. Parmi les plus connus citons : Claude de Bullion, surintendant des Finances de Louis XIII, qui lança les pièces d'or appelées Louis, la Duchesse de la Vallière, petite nièce de Louise de la Vallière et enfin la famille d'Uzès.

C'est donc en 1098, sous le règne de Philippe 1er, que débutera la construction de l'église, qui s'achèvera en 1115, sous Louis VI le Gros. Elle est par conséquent typiquement romane par sa construction. Croix latine dans le sens Orient-Occident. La nef unique mesure vingt-trois mètres, du portail au chœur. Elle est couverte d'une voûte de



bois en berceau, qui a été refaite plusieurs fois au cours des temps. L'éclairage de la nef se fait par huit petites baies très ébrasées. Le chœur mesure plus de quatorze mètres, s'ajoutant à la longueur de la nef. La voûte a été abaissée au 17ème siècle, au temps des Bullion, dont elle porte les armes. Les deux petites chapelles situées près du chœur, sont dédiées à Sainte Madeleine et à Saint Louis. Primitivement cette seconde chapelle était consacrée à Saint Blaise, patron secondaire de la Paroisse.

Au cours des différents travaux de réfection, on découvrit dans les murs, un ancien portail de l'église primitive et, sur la façade sud, on peut voir le réemploi d'anciennes sculptures. On a aussi retrouvé la descente d'une ancienne crypte qui n'a pas été visitée. Enfin, plus récemment, lors de la réfection du portail, il a été retrouvé deux anciens caveaux, couverts de curieuses dalles trapézoïdales, sans aucune inscription. L'architecte des Bâtiments de France leur a donné une origine " médiévale "



bien antérieure à l'église actuelle. Mais on ne peut clore ce bref résumé, sans parler du constructeur de la Magdeleine de Davron, à savoir Nivard de Poissy. C'est en sa présence en 1117, que Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres, procéda à la consécration de l'église

de Davron. Un certain nombre de seigneurs voisins assistaient à cette cérémonie, mais dans les anciens textes latins, ils ne sont cités que par leurs prénoms. Il a cependant été possible de reconnaître entre autres, Pierre de Chenevières, seigneur de Crespières, Galo de Saint-

Gemme, Rodulf de Montainville, des seigneurs de Maule, Mareil, et aussi Roger de Poissy, le frère de Nivard.

Ce Nivard décéda le 28 Mai 1149 mais on ignore s'il fût inhumé ou non dans l'église de Davron. L'obituaire des moines bénédictins du Prieuré de Davron, que la manipulation quotidienne a beaucoup usé au cours des temps, ne permet plus de déchiffrer les noms des personnes pour lesquelles ils étaient tenus à une célébration. Ce Nivard habitait le grand hôtel seigneurial qu'un ancien plan de Wideville situait à l'angle des actuelles rues Saint Jacques et Hautelement. Les restes de ce château féodal furent rasés par les Bullion au 18ème siècle.

L'ÉGLISE SAINTE MADELEINE EN QUELQUES DATES

1098 : Début de la construction de l'église sous l'impulsion de Nivard de Poissy

1115 : Achèvement de la construction de l'église

1117 : Consécration de l'édifice par Geoffroy de Lèves, évêque de Chartres. Installation d'une communauté de Bénédictins

1130 : Achèvement des bâtiments conventuels au Nord de l'église

XIVe ou XVe : Construction d'une grange près de l'église pour recevoir les dîmes.

1572 : Wideville est ravagé par des bandes armées

1620 : Achat du château de Wideville (ainsi que ses fiefs, arrière-fiefs, cens, surcens et sises sur le territoire de Davron où il n'y a d'autre seigneur que celui de Wideville) par Claude de Bullion. Celui-ci construira un nouveau château pour plaire à Louis XIII.

Années 1630 : Reconstruction du chœur et du clocher romans de l'église par Claude de Bullion

22 décembre 1640 : Décès de Claude de Bullion (et réalisation de la litrefunéraire dans l'église de Davron)

1662 : Le prieur intente une action contre la veuve de Claude de Bullion demandant que la dame de Bullionfût tenue d'effacer ses armes et celles du défunt sieur de Bullion des voûtes, vitres, litres et ceinture de l'église de Davron

1690 : La chapelle devient église paroissiale

XVIIe : Abaissement de la voûte lambrissée du vaisseau de la nef

1789 : Vente du prieuré après la Révolution

1830 : Destruction des bâtiments conventuels et construction de l'actuelle bâtisse au Nord de l'église

1880-1881 : Restauration de la maçonnerie, de la charpente et de la couverture du clocher (avec changement de matériau, la tuile plate étant remplacée par l'ardoise). Restauration des couvertures en tuiles plates du chœur et des bras du transept

1883-1884 : Nouveaux vitraux réalisés par l'atelier de vitraux d'Auguste Bruin à Paris

1903 : Réfection des couvertures avec changement de matériau l'ardoise posée au crochet venant remplacer la tuile plate

19 juillet 1926 : Inscription de la façade occidentale au titre des monuments historiques

1932 : Incendie de la grange à dîmes

1966 : Restauration de la façade Sud

1988 : Restauration de la façade Ouest, modification du chapitre

1998-2000 Sauvetage de l'église par l'équipe municipale. Restauration des sols, parements et consolidation de la voute du chœur

24 novembre 2021 : Inscription de la totalité de l'église Sainte Madeleine de Davron au titre des monuments historiques





Une restauration d'envergure

La démarche de restauration de l'édifice est basée sur les principes de la charte de Venise qui impose en particulier « que l'on restaure les monuments historiques dans le dernier état connu ».

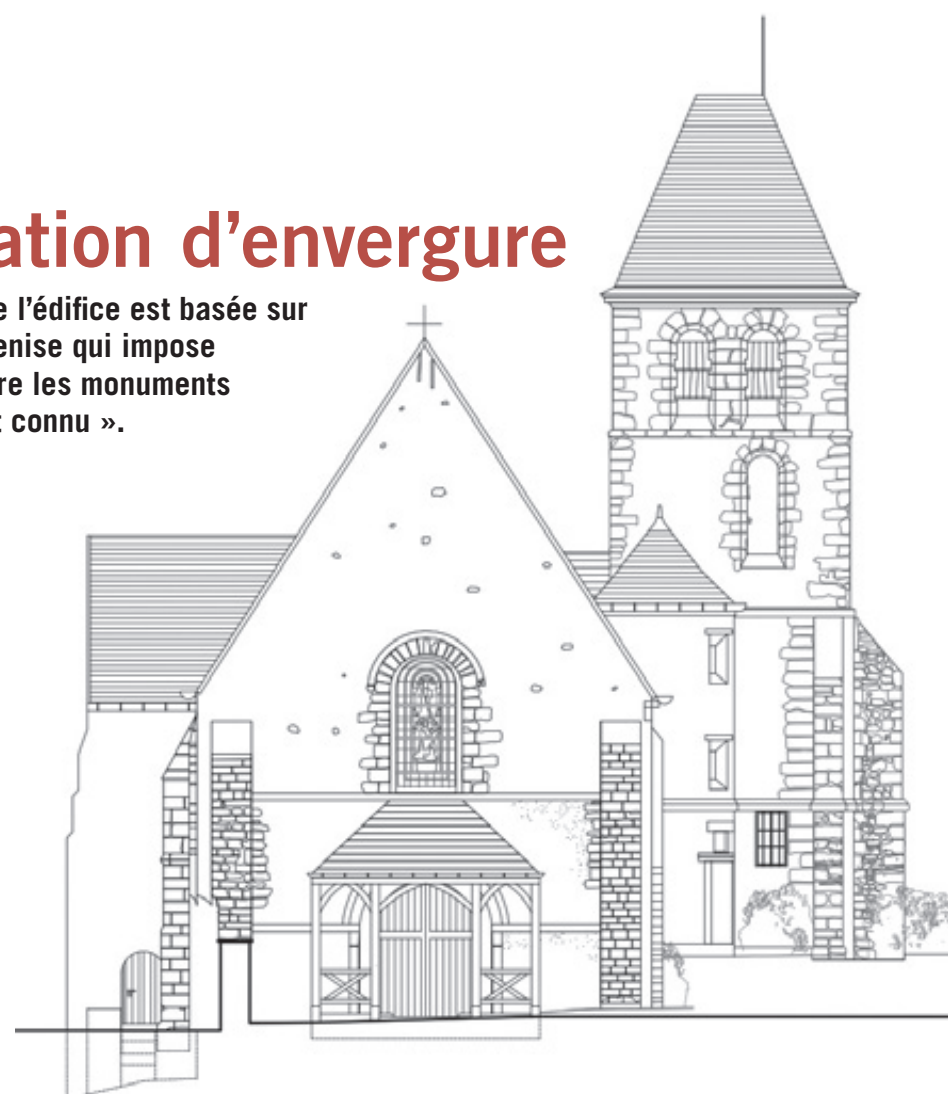
Ainsi, l'architecte du patrimoine mandaté par la commune (Y Touchard) a proposé un certain nombre d'orientations de restauration qui ont été agréées par le conservateur régional des monuments historiques.

EXTÉRIEUR

S'agissant du clos couvert, les recherches historiques et les éléments retrouvés dans les combles attestent d'une couverture en tuiles plates sur l'ensemble de l'église jusqu'en 1880 (tuiles remplacées progressivement par de l'ardoise à partir de 1880). La restauration restituera ce matériau de couverture sur l'ensemble de l'édifice (hors tour clocher qui restera en ardoise).

Au niveau du chœur, en l'absence de connaissance sur la charpente d'origine, la charpente moderne sera conservée mais renforcée pour être à même de supporter la restitution d'une couverture en tuiles plates.

Au niveau de la nef, la charpente n'étant pas accessible, les travaux



consistent en l'état en une reprise des assemblages désorganisés, remplacement des bois pulvérisés, restauration des sablières.

Au niveau des parements, la campagne de travaux des années 1960 est venue supprimer les enduits protégeant les maçonneries de moellons. Seule la façade Nord de la nef, située sur la propriété de M. de Chavagnac, conserve des enduits anciens. Ces enduits seront traités en conservation et serviront de référence pour les enduits à restaurer sur les parties romanes de l'édifice. Pour les élévations comportant un bandeau (en particulier celles donnant sur la place), la partie basse sera traitée en enduit plein suivant le principe mis en œuvre lors de la restauration de la façade occidentale. Pour les parties datant du XVIIe siècle, un enduit plein fin et lissé sera restitué avec les chaînages en pierre de taille laissés apparents.

Préalablement à la reprise des parements, les maçonneries seront restaurées avec remaillage des fissures, injections de coulis pour

rétablir leur cohésion, purge des joints ciment. Des reprises structurales sont également nécessaires avec mise en œuvre de tirants au niveau du clocher et a priori reprises en sous-œuvre à l'angle Nord-Est de la chapelle Nord. L'analyse des sondages géotechniques réalisés fin décembre déterminera la nature des fondations et les capacités portantes des sols.

Les vitraux seront déposés, nettoyés et reposés avec mise en œuvre d'une ventilation basse et d'une raquette de protection.

INTÉRIEUR

Différents éléments de décors polychromes sont reconnus sur l'édifice. Des sondages en recherche permettront d'affiner le projet de restauration des parements intérieurs, notamment au niveau du soubassement de la nef, de la litre funéraire et du possible décor de voûte de la chapelle Sud.

Préalablement aux travaux de restauration, les enduits et joints ciment devront être piquetés avec période d'assèchement d'un an

avant nouvelle intervention. Au stade actuel de nos connaissances concernant les décors le projet prévoit :

- **Soubassement de la nef :** Restitution d'un enduit avec fausse-coupe de pierre
- **Partie haute de la nef :** Conservation des enduits à fausse-coupe de pierre existants et restauration sur le reste des parements
- **Litre funéraire (nef et chœur) :** Restitution ou évocation en fonction des résultats des sondages
- **Élévation du chœur :** Restitution d'un enduit plein badigeonné avec noir et ocre-rouge sur pilastres
- **Voûtes du chœur :** Enduit plein badigeonné et fausse-coupe de pierre sur voûtains
- **Chapelle Nord :** Restauration des décors des parements et voûtes, restitution d'un enduit plein
- **Chapelle Sud :** Restauration et restitution d'un enduit plein.



FINANCEMENT

Le financement s'effectuera par des subventions spécifiques pour la restauration des monuments historiques (80% du coût des travaux), diverses subventions obtenues ou en cours d'obtention et par du mécénat. L'objectif est que ces sources de financement couvrent l'intégralité des travaux. A ce stade, il est probable que le coût de restauration dépasse sensiblement les 2 M€ HT ; l'équipe municipale travaille à adapter le périmètre des travaux aux ressources escomptées.



PLANNING DES TRAVAUX

Les travaux devraient démarrer vers la fin du 2^{ème} trimestre 2022 pour une durée inférieure à 2 ans. La place de l'église et les abords ne font pas partie de ce projet de restauration mais interviendront dans une phase ultérieure, en coordination avec la voirie restant à rénover.

NOUVELLES TECHNOLOGIES AU SERVICE D'UNE ÉGLISE ROMANE

En étant située sur le GR1, l'église Sainte Madeleine de Davron rencontre un succès certain auprès des randonneurs. Malheureusement, elle ne peut être ouverte en permanence pour des raisons de sécurité. Aussi, l'équipe municipale a adhéré avec enthousiasme à l'idée de Francis PETIT (ve3d.com) de réaliser des visites 3D accessibles par lecture de simples QR codes.

Au-delà de la possibilité de satisfaire la curiosité des promeneurs, il s'agit également de disposer d'un moyen moderne de communication dans le cadre des démarches de mécénat d'entreprise engagées pour la rénovation de l'église.

Schématiquement, le moyen utilisé est une caméra sur pieds (cf. photo), comparable à celles utilisées

par Google pour StreetView, réalisant 18 prises de vues par position (scan). Concrètement, l'église a nécessité au total 402 scans, soit 7236 photos. Un drone a également été utilisé pour les vidéos et vues aériennes. Des visites virtuelles de l'église et du

lavoir ont ainsi été réalisées (QR codes ci-dessous). S'agissant de l'église, cette visite virtuelle permet d'accéder à des parties de l'édifice inconnues de beaucoup : la tour clocher ou les combles situés au-dessus du chœur et des chapelles (passez par la sacristie, montez l'escalier, puis, de la tour, passez par le toit pour entrer par la fenêtre de toit de la chapelle sud). Bonne visite !

VISITE VIRTUELLE DE L'ÉGLISE



VISITE VIRTUELLE DU LAVOIR

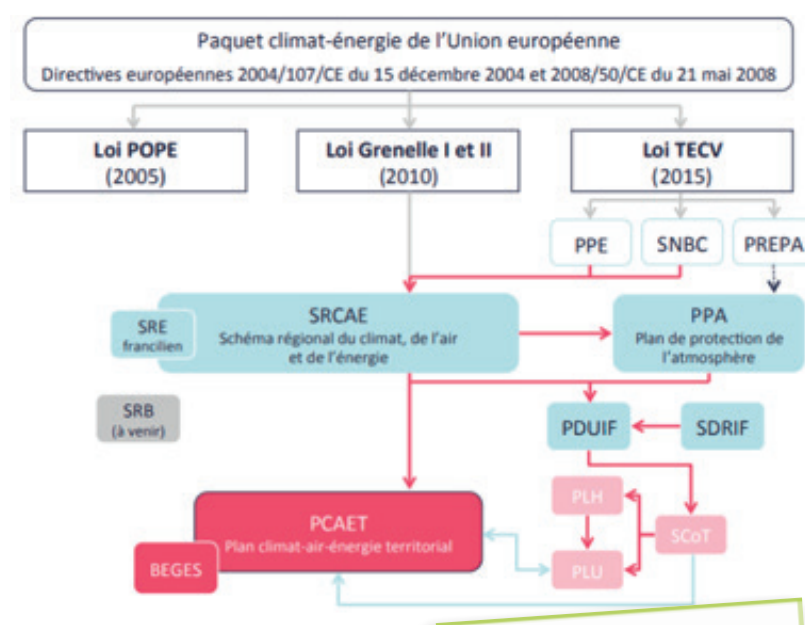


LANCEMENT DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GALLY MAULDRE

Le PCAET est l'outil réglementaire que les intercommunalités de plus de 20000 habitants doivent développer, outil de planification locale qui doit permettre de mener à bien la transition énergétique. Il s'inscrit dans la continuité de la loi Grenelle.

ÉCOSYSTÈME DES PLANS ET SCHÉMAS QUI ENTOURENT LE PCAET



Le plan d'actions est territorial et vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), à diminuer les consommations d'énergie, à favoriser la qualité de l'air et à adapter le territoire aux changements climatiques dans le cadre d'une transition énergétique.

Rappel des objectifs de l'état sur le plan national :

2030 : réduction de 20% de la consommation d'énergie finale par rapport à 2012

2050 : réduction de 50% de la consommation d'énergie finale par rapport à 2012

Selon Intercommunalité de France (Assemblée de communautés de France), 49% des PCAET lancés ont un objectif pour 2030 au moins aussi ambitieux que l'objectif national; seulement 35% pour 2050.



UNE MISE EN ŒUVRE EN PLUSIEURS ÉTAPES

La durée d'élaboration d'un PCAET est de deux ans en moyenne. Il faut mener des études, identifier les acteurs possibles, construire les actions avec les acteurs économiques, les habitants, les associations, puis soumettre le plan en vue de son adoption : Evaluation environnementale du territoire → Concertation préalable et consultation du public → Dépôt du plan (A-DEME + Conseil Régional et préfet) → Adoption ou révision → Suivi des actions pendant six ans. 92% des intercommunalités ont lancé leur plan.

Le PCAET c'est également une action collective et citoyenne, orchestrée au niveau local. Tous les acteurs sont réunis dans sa réalisation (collectivités, entreprises, associations, fournisseurs d'énergie, citoyens, universitaires, ...)

Sur la communauté de communes Gally Mauldre l'étape de concertation a donné lieu à des conférences, débats et labos d'idées organisés entre juin et octobre 2021, avec l'aide de l'association LVDD (La Vitrine du Développement Durable.org). De ces réunions ont émergé des propositions d'actions concrètes inscrites dans les rapports. Elles concernaient 4 grands domaines. Nous citons ici quelques exemples parmi les nombreuses actions proposées.

Énergies renouvelables

- Informer sur les objectifs nationaux et les enjeux climatiques actuels, étudier les projets pouvant être portés par le plan de relance.
- Méthanisation : étude de faisabilité.
- Photovoltaïque : envisager une cartographie du bâti de toutes les grandes surfaces de toits (agricole, commercial, tertiaire, collectif, équipements publics...);
- Étudier les possibilités de géothermie
- Valoriser les déchets ménagers et transmettre les bonnes pratiques (Les collectivités ont obligation de mettre en place une filière de collecte et de traitement des biodéchets ménagers pour début 2024)

Mobilité - transports

- Réduire les distances pour les

achats quotidiens (développer les commerces dans nos villages);

- Centraliser les dépôts / retraits des livraisons à domicile dans chaque village;
- Diminuer et optimiser les rotations des camions-poubelle;
- Rendre le coût du transport en commun plus attractif;
- Déployer un réseau de bornes de rechargement électrique rapide;
- Sensibiliser et informer sur les changements de pratique;
- Créer une piste cyclable entre Feucherolles et Mareil; ...

Bâtiments - habitat - urbanisme

- Mettre des obligations fortes dans les PLU, relatives à la qualité des constructions, à la production d'énergies renouvelables, à la perméabilité des sols, à la végétalisation;
- Gérer le ruissellement des sources et ruisseaux;
- Limiter la consommation d'énergie des bâtiments publics (rénovation, réduction des éclairages...);
- Créer un guichet dédié pour informer et guider les gens; ...

Agriculture - espaces naturels - alimentation - consommation - économie locale

- Sanctuariser les terres agricoles et espaces naturels, limiter l'artificialisation des sols;
- Planter des haies pour limiter la propagation des épandages;
- Sensibiliser aux bonnes pratiques dans les jardins privés;
- Favoriser la production locale et les circuits courts, tendre vers l'autonomie alimentaire
- Raisonner nos consommations : exemplarité des services publics dans les achats, sensibilisation des habitants (compostage, limitation des emballages...)

Vous trouverez prochainement sur le site de la mairie des informations complémentaires sur le sujet (comptes rendus de réunions, liens utiles, ...) et la suite du projet.

NOUVEAU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SUITE AUX ELECTIONS DU 20 OCTOBRE 2021

Protéger et valoriser notre patrimoine rural et paysager, et préserver notre qualité de vie avec la Communauté de Communes GALLY-MAULDRE.



PATRICK LOISEL

- Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.
- Maire de Feucherolles



LAURENT RICHARD
Maire de Maule



GILLES STUDNIA
Maire de St-Nom-La-Bretèche



ADRIANO BALLARIN
Maire de Crespières



MYRIAM BRENAC
Maire de Chavenay



JEAN-BERNARD HETZEL
Maire de Bazemont



NATHALIE CAHUZAC
Maire de Mareil-sur-Mauldre



OLIVIER RAVENEL
Maire de Andelu



DAMIEN GUIBOUT
Maire de Davron



ERIC MARTIN
Maire de Montainville



VINCENT GAY
Maire de Herbeville

LES COMPÉTENCES

Dans le cadre de la loi sur le regroupement intercommunal, les onze communes du territoire Gally Mauldre ont décidé de transférer nombre de leurs compétences.

- Développement économique
- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC)
- Aménagement de l'espace
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Logement et cadre de vie
- Culture, sports et loisirs
- Actions sociales
- Transports



NOUVEAU !

Bientôt dans vos boîtes mails les actualités et événements de votre territoire Gally Mauldre !

Abonnez-vous dès maintenant !



LE VIGNOBLE «BIO ET BON» DE LA BOUCHE DU ROI

Le vignoble de notre commune dont les premiers ceps ont été plantés en 2017 s'étend aujourd'hui sur 23 hectares d'un seul tenant.

Six cépages principaux le composent : Chenin, Chardonnay, Sauvignon blanc, Pinot noir, Cabernet Franc, Merlot. Treize hectares vont être palissés (installation de piquets et fils) cet hiver en vue de leur entrée en production. Le vignoble a obtenu la certification Agriculture Biologique en 2021 après trois années de bonnes pratiques. Le millésime 2021 sera donc estampillé du logo Bio. L'équipe de la Winerie Parisienne continue d'allier les savoir-faire traditionnels au quotidien dans les vignes avec l'optimisation de la biodiversité pour conduire à un vignoble sain, vivant et naturellement en équilibre.

Bien que tardives, les vendanges ont eu lieu du 01 au 17 octobre, cette année est d'une grande qualité tant au niveau des équilibres sucres acides que des arômes. Commercialisation en primeur 2021 prochainement !

UN CHAI À DAVRON

L'installation de la Winerie Parisienne dans notre village verra sa concrétisation par l'installation du chai au 12 de la rue Saint Jacques. Le hangar agricole en place au-



jourd'hui va être réhabilité en chai afin d'héberger l'activité de production des vins de la Bouche du Roi, jusque-là réalisé à Montreuil. Le chai du domaine de la Bouche du Roi permettra de transformer les raisins en vin. Vendanges, vinification, élevage et mise en bouteilles seront réalisés au plus près de la vigne.



Ce lieu qui a été imaginé dans l'esprit du village permettra de continuer d'accueillir visiteurs particuliers et professionnels pour leur faire découvrir le vignoble et ses vins.

Le bâtiment conservera les dimensions du bâti existant et sera bardé de bois afin de s'intégrer parfaitement dans le paysage privilégié dont il profite.

La rénovation et l'installation auront lieu en 2022 afin d'être terminées pour les prochaines vendanges.



UNION SPORTIVE ET CULTURELLE DE DAVRON

Les restrictions sanitaires étant encore nombreuses au début de l'année 2021, l'USCDA proposé un calendrier d'événements festifs bien réduit.

Notre équipe est néanmoins restée très motivée pour organiser de belles rencontres !

Ainsi, en partenariat avec la Bouche du Roi, tous les Davronais ont été conviés le dimanche 12 septembre à une **visite du domaine viticole de Davron** suivie d'une dégustation mets vins. Une cinquantaine de personnes était présente à cette invitation.

La météo clémente, nous a permis de nous rendre à pied dans les vignes afin de visiter le domaine sous la conduite de Julien Brustis, œnologue. Nous le remercions chaleureusement de son accueil et sa grande disponibilité pour nous conter la création de ce vignoble de la plaine de Versailles et nous expliquer la mise en place d'une viticulture bio conjuguant respect de la tradition et innovation dans les techniques. La dégustation mets vins nous a fait découvrir 2 vins blancs et 2 vins rouges associés respectivement avec un poisson fumé, du caviar, du fromage et du chocolat. Un régal pour nos papilles !

Les participants ont été conquis par la qualité des vins et plusieurs d'entre eux sont repartis, un carton de bonnes bouteilles sous le bras ou en ayant passé commande !

L'accueil des nouveaux Davronais

organisée le 11 novembre a également remporté un vif succès.

Une quinzaine de nouvelles familles se sont installées dans notre beau village depuis le dernier après-midi accueil qui avait eu lieu en septembre 2019.

Nouveaux et anciens Davronais étaient conviés pour **faire connaissance et découvrir ou redécouvrir le village**. Nous étions nombreux (plus de 50 !) à déambuler dans Davron ! Nous nous sommes arrêtés devant l'ancienne poste puis nous avons visité l'église, notre promenade nous a ensuite conduit au tennis, au lavoir en passant devant l'ancienne laiterie, les fermes et les commerces qui existaient autrefois. De retour dans la salle de Chavagnac, nous avons voyagé dans le temps en visionnant un **film décrivant la vie du village** dans les années 1970.

A l'issue de ce film, un apéritif de saison a été servi. Ce fut un moment convivial avec de nombreux échanges entre tous les participants. Chaque nouvelle famille est repartie avec un cadeau de bienvenue comportant une carte de la région, des confitures et des biscuits produits localement.

L'USCDA donne également rendez-vous aux plus jeunes pour

l'heure du conte. Celle-ci a lieu le samedi matin une ou deux fois par trimestre. Confortablement installés dans la bibliothèque les enfants viennent écouter de belles histoires suivant la ronde des saisons. Et pour bien commencer, rien de tel que la **magie de Noël** !

À NOTER POUR 2022 !

DIMANCHE 15 MAI : BALADE CHAMPÊTRE AUTOUR DE DAVRON.

Marcheurs expérimentés ou occasionnels sont attendus pour une promenade modulable. Les non marcheurs seront les bienvenus à l'apéritif qui clôturera cette matinée de plein air.

L'USCDA est une association ouverte à tous les Davronais, sans adhésion ni cotisation, dont le but est de favoriser la convivialité et développer l'esprit village de Davron. Nous vous invitons à nous rejoindre pour partager vos idées et organiser ensemble de beaux moments festifs. L'USCDA propose également la location de tables et de chaises pour vos réceptions privées.

Contact : Sylvie Richard 0686044230. sylvie.richard78@free.fr

USD TENNIS

Président : Didier ECK
06 28 02 00 25

LE MANHATTAN

FAIT MAISON

Carte traditionnelle
Burgers - Pizzas
Poissons
Menu du jour (midi) : 13,70 €

9 Place Robert Brame
78590 Noisy-le-Roi
7j/7 sauf lundi soir
Tél.: 01 30 51 04 32

L'Aventura

BRASSERIE - RESTAURANT ITALIEN

OUVERT 7j/7 SAUF LUNDI SOIR

12, rue Michel Pérot - 78860 St-Nom-la-Bretèche
Tél.: 01 30 80 44 15 - Réservation par téléphone

RENDEZ-VOUS DAVRONAIS



Cette année encore, la crise sanitaire nous a contraint à annuler nos rencontres traditionnelles, le 14 juillet, la Galette et les repas avec nos aînés. Ce n'est que partie remise et dès que la situation le permettra nous organiserons à nouveau ces rendez-vous.

Le 12 décembre, le **Père Noël** est passé pour la distribution des cadeaux.



JACQUES DOUILLY 1935-2022

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion, que nous souhaitons rendre hommage à Jacques Douilly décédé le 17 janvier à l'âge de 87 ans. Né à Orgeval en 1935, dans une famille d'agriculteurs et davronais depuis 1958, il a exercé avec son épouse Denise, le métier d'agriculteur spécialisé dans la vente de légumes jusqu'à leur retraite.

Il était passionné par le travail de la terre et a souhaité vivre et rester à Davron, et continuer avec l'entretien de son jardin et l'élaboration de recettes de ses fruits et légumes.

C'était une mémoire de notre village, un personnage rempli d'humour et le témoin de l'évolution de la vie dans notre commune. Il a vu Davron se transformer avec des constructions nouvelles et l'arrivée d'une autre génération de Davronais.

Homme de cœur par son dévouement envers les autres, tel fut le sens de son engagement pour le village en tant que conseiller municipal, pendant 40 ans. Il nous manquera, nous conserverons de lui le souvenir d'un homme dévoué aux qualités humaines exceptionnelles.

FEUCHEROLLES IMMOBILIER
TRANSACTION LOCATION GESTION
UNE AGENCE AU CŒUR DE VOTRE PROJET

L'agence recherche à la vente et à la location des biens dans votre village.

Pour tout mandat de vente exclusif, les diagnostics vous sont offerts !

www.feucherollesimmobilier.com

06 76 57 75 86 - 01 30 43 04 07 - corine.chauvin@feucherollesimmobilier.com

FEUCHEROLLES IMMOBILIER - 2 Place du 18 juin 1940 78810 Feucherolles
SIREN 805 234 541 RCS Versailles - Garantie Financière GALLIAN N° 841 812 506 - BCP COVEX RISKS N°120 137 405

COMMUNE DE DAVRON
LOCATION SALLE DE CHAVAGNAC

Repas de famille, baptême/profession de foi, réunions professionnelles pour entreprises ou particuliers

Renseignements à la mairie de Davron :
01 30 54 47 14 - mairie@davron.fr



VACCINATION

Le Centre de Vaccination de la Communauté de Communes Gally Mauldre a ouvert à Crespières le mercredi 10 mars 2021 et a vacciné sur un rythme élevé en fonction des doses reçues, jusqu' à mi-octobre.

Une extraordinaire équipe de bénévoles, d'élus, de soignants venus de tous nos villages a complété l'équipe crespéroise d'agents, d'élus et de soignants et a permis à ce centre de fonctionner à son maximum. Son action a été efficace et toutes les personnes qui souhaitaient être vaccinées ont pu l'être.

Nous les remercions tous grandement et les sourires apaisés de tous les vaccinés sont une belle satisfaction.

Après 7 mois d'activité « intense » et près de **40000** personnes vaccinées, le nombre de demandes de rendez-vous était en forte baisse comme partout en France, et il a donc cessé son activité comme la plupart des Centres nationaux.

Après 2 mois sans centre de vaccination dédié, et en raison de la propagation du virus, la Communauté de Communes Gally Mauldre a décidé d'ouvrir de nouveau le centre de vaccination.

Depuis le mois de décembre dernier, et avec l'aide de toute l'équipe de la mairie de Feucherolles, le

Centre de Vaccination a changé de lieu. Il a été mis en place, en 3 jours, **Salle Joe Dassin à Feucherolles**, 2 place du 18 Juin 1940.

Ce centre n'est ouvert que le samedi ou le dimanche de 9h à 16h sans interruption.

UN TRÈS GRAND MERCI À TOUTE L'ÉQUIPE !

Après **quatre permanences** sur des week-ends de décembre et janvier, le Centre a reçu près de **2000 personnes**, à raison de six personnes

toutes les cinq minutes, avec cinq infirmières et un seul médecin qui injecte lui aussi les vaccins.

Ce sont des patients en recherche d'un rappel mais aussi des primo-vaccinés dont des enfants de plus de 12 ans. Il n'y a pas, pour le moment, les vaccins pédiatriques pour les 5-11 ans et les tests antigéniques ne sont pas assurés, mais juste les TROD (Test Rapide d'Orientation Diagnostique) pour les mineurs avant leur première injection.

L'efficacité et l'accueil de l'équipe sont salués par les patients.

Un très grand merci à tous !



LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1er Janvier, elles nous simplifient la vie !

La **POUBELLE JAUNE** accueille désormais les pots de yaourt ainsi que les capsules de café (non vidées), toutes les barquettes, sacs plastiques, gobelets, et toujours vos emballages en plastique (bidons, bouteilles, boîtes), les papiers et emballages en carton et en métal.

Quelques points de vigilance :

- Triez tous les emballages mais pas les objets (pas de CD, jouet en plastique, brosse à dents, tuyau)
- Les emballages sont à jeter en vrac dans le bac jaune et non emboîtés les uns dans les autres.
- Il n'est pas nécessaire de les laver, il suffit de bien les vider (pas de nourriture à l'intérieur)
- Nous vous rappelons que le passage de la Ste SIEED s'effectue le mardi entre 11H et 23H30.
- Un autocollant vous a été remis et nous vous remercions de bien vouloir l'apposer sur votre bac



Dans ma **POUBELLE MENAGERE**, je mets : les restes de repas, les déchets d'hygiène (couches, mouchoirs en papier, lingettes), la vaisselle en verre ou porcelaine, les objets, etc.). Passage le mardi matin.



ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE 2008

Les travaux de bricolage et le jardinage (Utilisant des appareils tels que tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage, etc.), ne sont autorisés qu'aux horaires suivant :

Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Tapage nocturne est compris entre 22h00 à 7h00

HYGIÈNE CANINE



Le plaisir que l'on peut prendre à se promener dans le village dépend, pour beaucoup de la propreté des trottoirs et des espaces verts. Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que ces derniers doivent être tenus en laisse dans le village et que des **sacs à déjections canines** ont été mis à leur disposition dans le village :

- Au Lavoir • Près de la Mairie • A l'Abri bus

ATTENTION

Nous rappelons également qu'un arrêté en date du 12 Octobre 2020 a été dressé interdisant l'accès aux chiens même tenus en laisse au lavoir. Les trottoirs et la pelouse ainsi que l'aire de jeux près de la Mairie ne sont également pas des endroits réservés pour laisser son animal se soulager.



RECYCLAGE DE NOS DÉCHETS VERTS ET LA DÉCHETTERIE

Contrairement à certaines communes qui passent des contrats directement avec des prestataires tels que la SEPUR pour le traitement de leurs déchets, Davron a délégué ces services au SIEED (Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d'Élimination des Déchets) qui regroupe 72 communes dans 5 communautés de communes. Ce syndicat fonctionne globalement et ne peut répondre à des demandes particulières de certaines communes, ce qui n'est pas nécessairement satisfaisant et ne nous laisse pas toujours la liberté d'action que nous souhaiterions.

Sortir du SIEED ? Une difficulté liée au statut du Syndicat qui impose l'accord de l'ensemble des adhérents, mais qu'il nous faudra regarder pour retrouver plus de liberté dans le traitement des déchets, particulièrement en ce qui concerne l'accès aux déchetteries.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Traitement des déchets verts :

Concernant les déchets verts, nous n'aurons plus de sacs kraft, et nous avons reçu à la place de grands bacs de 240 litres. Le SIEED a communiqué aux municipalités adhérentes un argumentaire indiquant que nous consom-

mions annuellement en moyenne 40 sacs de 100 litres par foyer, soit un volume de 4000 litres, et qu'avec les nouveaux bacs de 240 litres qui seront ramassés sur 33 semaines, cela porte la capacité de traitement de nos déchets verts à 7920 litres par foyer. Le SIEED tente de nous faire croire que c'est une amélioration du service, ce qui n'est pas tout à fait exact car :

1 Le SIEED ne comptabilise que le nombre de foyers sans tenir compte de la taille de nos terrains. Pour certains, il fallait plus de 40 sacs par saison.

2 Si 40 sacs à l'année peuvent suffire pour la majorité, le besoin n'est pas linéaire. Par exemple, en période de ramassage de feuilles mortes, on pouvait avoir besoin de 10 sacs de 100 litres, soit 1000 litres... et là, la poubelle de 240 litres ne suffira clairement pas.

A noter qu'il sera toujours possible de déposer à côté du bac de 240 litres, jusqu'à 5 fagots de branchages et autres tailles de haies, avec liens végétaux.

Jour de collecte : Le Mardi à partir du 29 Mars 2022

Entre le 3 juillet et le 28 août 2022, les collectes n'auront lieu que tous les 15 jours. **Un doute ? N'hésitez pas à consulter le site internet : www.triercestdonner.fr/guidedutri**



LES ENCOMBRANTS

Collecte des encombrants :

Chaque foyer bénéficiera de la collecte des encombrants **deux fois par an**, avec une augmentation des volumes de 2 m³ à 6 m³.

Nouveauté : afin d'éviter des dépenses d'encombrants extérieurs à Davron - ce qui entraîne des surcoûts budgétaires - l'enlèvement **se fera uniquement sur rendez-vous**.

Chaque foyer bénéficiera de deux collectes des encombrants par an.

Pour prendre rendez-vous :

www.sieed.fr > espace particuliers ou téléphonez au **01 34 86 65 49**

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Quoi de plus irritant que de devoir faire 50 km aller-retour pour accéder à une déchetterie quand il y a plein d'autres déchetteries autour de nous ?

Nous sommes adhérents du SIEED et ne pouvons pas accéder à d'autres déchetteries que les leurs gratuitement (Il est toujours possible de contacter d'autres déchetteries plus proches, mais le dépôt sera facturé selon le tarif de chacune). Cette situation n'est clairement pas écologique et l'on devrait pouvoir trouver une solution plus adéquate. Encore un sujet à voir avec le SIEED.

Dans un premier temps, le SIEED a décidé de moderniser ses différentes déchetteries et celle de Garancières est fermée depuis le 7 février. Pour savoir où aller, il nous faut consulter le site du SIEED.

Vous le constatez, il y a plusieurs sujets à adresser au SIEED et répondre à nos besoins ne dépend pas uniquement de la volonté de notre équipe municipale, malgré notre volonté.

C.C. GALLY-MAULDRE

Février 2022

POSTES À POURVOIR

Retrouvez la liste à jour sur
<http://gem-emploi.org>

Proche de Maule

- ▶ Agent d'Entretien
- ▶ Chauffeur PL/Magasinier/Cariste
- ▶ Employé Commercial
- ▶ Infirmier
- ▶ Jardinier Paysagiste
- ▶ Menuisier
- ▶ Opérateur Polyvalent
- ▶ Secrétaire chargée de l'Accueil et du Planning

Proche de Feucherolles

- ▶ Agent de Maintenance
- ▶ Assistant en Développement Vente Directe et E-Commerce Alimentaire
- ▶ Comptable Fournisseur
- ▶ Gestionnaire Administratif
- ▶ Jardinier
- ▶ Office Manager
- ▶ Ouvrier du Paysage
- ▶ Vendeur Marchés

Proche de Saint-Nom-la-Bretèche

- ▶ Agent de Surveillance de la Voie Publique
- ▶ Assembleur Monteur
- ▶ Boulanger Pâtissier
- ▶ Conducteur de Travaux Horticoles
- ▶ Jardinier Paysagiste
- ▶ Ouvrier Polyvalent « Bâtiment »
- ▶ Technicien Informatique
- ▶ Vendeur en Boulangerie-Pâtisserie

GeM-Emploi (Gally et Mauldre Emploi) Votre commune vous assiste dans l'emploi !

Vous êtes une entreprise, une collectivité à la recherche de compétences ?

Nous vous proposons les candidats répondant à votre besoin.

Vous êtes demandeur d'emploi ou cherchez à en changer ?

Nous vous mettons en relation avec les organismes qui recherchent vos compétences.

Vous souhaitez créer votre entreprise ?

Avec Initiative Seine Yvelines, obtenez un accompagnement et un financement sans intérêts.

Vous avez besoin d'un accompagnement pour faire évoluer votre carrière ?

Notre partenaire ACE est là pour vous assister.

Vous avez entre 16 et 25 ans ?

En relation avec Dynam Jeunes, la mission locale de Gally Mauldre, nous vous aidons à trouver aides, formations, contrats en alternance, stages, emplois.

Si vous souhaitez

- de nouvelles opportunités de carrière
- vous rapprocher de votre lieu de domicile
- ou tout simplement changer d'emploi,

contactez-nous dès à présent, nous vous aiderons dans vos recherches.

CONTACT

01 30 90 86 25
contact@gem-emploi.org

Retrouvez-nous aussi :

- sur le site internet : <http://gem-emploi.org>
- sur Facebook : **GeM-Emploi**
- sur Instagram : **GeM Emploi**
- dans votre commune sur rendez-vous



ÉPIS & PAINS
Retour aux sources

**Farine bio maison et locale,
pains au levain naturel cuits au feu de
bois, brioches et autres gourmandises**

Vente au fournil
lundi, mercredi et vendredi de 16h à 19h45

RÉSERVATIONS : 06 67 95 51 51

**5 RUE DE GALLY
78450 CHAVENAY**

LE COIN DE THIERRY

Boucherie ● Charcuterie
Volailles ● Rôtisserie
Épicerie ● Cave

www.lecoindethierry.fr

**2, Place du 18 juin 1940 Feucherolles
09 63 55 60 06 - 07 72 00 39 04**

eyden
Coiffeur Visagiste

**Prenez rendez-vous en ligne sur
WWW.PLANITY.COM**

**2, avenue du Vallon
78450 Chavenay
Tél.: 01 30 54 51 69**

**11, rue du Chemin Vert
78810 Feucherolles
Tél.: 01 30 54 59 84**

label vue

NOUVEAUTÉ

Prise de rendez-vous sur label-vue.fr

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 18 75
Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h - de 14h30 à 19h

LES DEUX GOURMANDS

- LA FABRIQUE ARTISANALE
- L'ÉPICERIE
- LA RESTAURATION

À Crespières, du **lundi** au **samedi 10h-19h**
01.30.57.07.73

Le Potager Gourmand

Vente à la Ferme - fruits et légumes
Production de la famille Prieur de Fruits et Légumes frais tout au long de l'année

VENTE À LA FERME :
Mardi et vendredi de 16h à 18h30
à Feucherolles, RD 307, Chemin des 40 Arpents

AU MARCHÉ DE BAILLY :
Mercredi et samedi matin

Tél.: 06 12 41 84 33

**Femmes
Hommes
Enfants**

salon evolution
COIFFEUR CRÉATEUR
www.salonevolution.fr

**6, rue Michel Pérot
Centre village
78860 St-Nom-la-Bretèche
01 34 62 07 17**

Ouvert mardi 8h30/18h
Mercredi-jeudi-vendredi 8h30/19h
Et le samedi 9h/18h

Le Clos de la Bretèche

Mardi à Samedi
9h00 à 12h30
15h00 à 19h30
Dimanche
9h00 à 12h30

2 place de l'Europe
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Votre fleuriste
01 34 62 66 00

LES ADRESSES UTILES

RENSEIGNEMENTS UTILES

ALLO SERVICE PUBLIC - 39 39

www.service-public.fr

PREFECTURE DES YVELINES

1 rue Jean Houdon 78010 Versailles
www.yvelines.pref.gouv.fr 01.30.61.34.00

SOUS-PREFECTURE

1 rue du Panorama 75105 St-Germain-en-Laye
01.30.90.80.62

TRESOR PUBLIC

14 rue des Pierrelays 78130 Les Mureaux
01 30 91 88 60

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

Hôtel du Département, 2 pl. André Mignot 78012 Versailles - www.cg78.fr

GENDARMERIE

52 rue de la Gare 78630 Orgeval
01.39.08.24.00

FOURRIERE INTERCOMMUNALE

Automobile et animale

Rue des Quarante Sous 78300 Poissy
01 39 65 23 76

JUSTICE

POINT D'ACCES AU DROITS (gratuit)

12 boulevard Louis Lemelle 78300 Poissy
01.39.65.23.11

PALAIS DE JUSTICE / TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

5 place André Mignot 78000 Versailles
01.39.07.39.07

SERVICES SOCIAUX

ALLOCATIONS FAMILIALES DES YVELINES

1 rue de la Fontaine – 78200 Mantes-la-Jolie
0 810.25.78.10

C.A.F. DES YVELINES

78090 YVELINES CEDEX 9
www.caf.fr 0 810.25.78.10

SECURITE SOCIALE

C.P.A.M. des Yvelines 78085 Yvelines cedex 9
(www.ameli.fr) 3646

LES MARCHÉS

A FEUCHEROLLES : Mercredi matin et samedi matin.

A POISSY :

Marché Place de la république : Mardi matin et
Vendredi matin

Marché de Beauregard, Pl. Racine : Jeudi matin.

A BAILLY : Mercredi et samedi de 8h à 13h

A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE :

Centre ville : mardi et vendredi de 8h30 à 13h et
dimanche de 8h30 à 13h30

A VERSAILLES :

Marché Notre Dame : mercredi, jeudi et samedi de
11h à 19h.

Halles Notre Dame : du mardi au dimanche de 7h
à 19h.

Marché St Louis : samedi de 8h à 13h.

Marché de Jussieu-Montreuil : samedi de 8h à 13h.

Marché de Porchefontaine : mercredi et samedi de
8h à 13h.

SORTIR

CINEMA DE MAULE 78580

« LES DEUX SCÈNES »

Nous avons la chance d'avoir un
cinéma intercommunal sur notre
territoire Gally-Mauldre.

Découvrez son programme :

www.cinema.les2scenes.com

Etablissement classé

Arts et Essai

Place Henry Dumant
Cinema.maule@wanadoo.fr
01.34.75.08.08



CULTE

CULTE CATHOLIQUE

Les paroisses de Feucherolles, Davron et Crespières
sont attachées à celles de Chavenay et St-Nom-La-
Bretèche, sous le ministère du Père Jean-Michel
Prouteau. Paroisse Saint-Nom-La-Bretèche (78860)
2^{bis} rue Charles de Gaulle

Tél : 01 34 62 81 62 - paroissestnom@gmail.com

Eglise Sainte Marie-Madeleine de Davron

*En raison de la situation sanitaire, il n'y a plus de
messe ni de permanence pour le moment à Davron.
Les messes dominicales reprendront au printemps.
Les informations vous seront communiquées sur le
panneau d'affichage de l'Eglise et sur le site de la
paroisse*

CULTE PROTESTANT

Temple de Feucherolles /
Ste Gemme : Rue de la vieille Fontaine
Tél : 09 52 46 00 10
Culte tous les 15 jours, le dimanche à 10h45.
Pasteur Bouzerand
Temple de Poissy : dimanche à 10h30

CULTE MUSULMAN

AMM (Association des Musulmans
de Montigny) 47 bis rue Pierre Ronsard
Tél : 01.30.43.25.74

CULTE JUIF

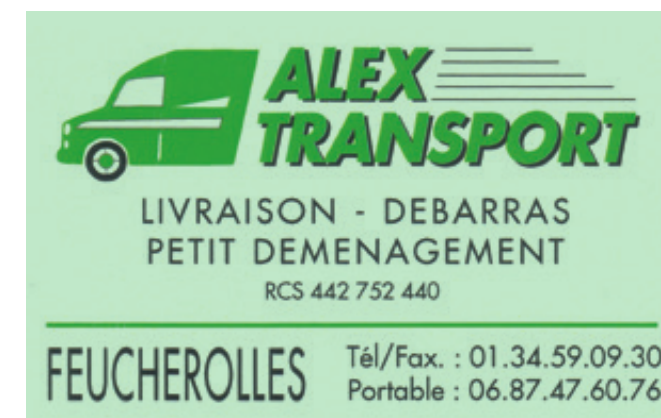
Centre communautaire AVIV
2 ter rue de la Beauce 78310 Maurepas
Tél : 09.53.52.24.19

CULTE ORTHODOXE

Paroisse St Jean Cassien et Ste Geneviève :
22 rue du Bel Air 78910 Trappes.
Père Yves Du Lac : 06.84.20.95.57
yvdulac@gmail.com

SANTE / URGENCES

TOUTES URGENCES	112
SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
GENDARMERIE D'ORGEVAL	01.39.08.24.00
52 rue de la Gare 78940 Orgeval	
SOS MEDECIN	01.39.58.58.58
HOPITAL DE POISSY – URGENCES	01.39.27.51.17
10 rue du Champ Gaillard – 78300 Poissy	
CANICULE INFOS	08.21.22.23.00
URGENCES DENTAIRES	01.84.20.20.20
(dimanche et jours fériés)	
CENTRE ANTI-POISON	01.40.05.48.48
SAMU SOCIAL	115
DROGUE ALCOOL TABAC SERVICE	113
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
INFO VIOLENCE CONJUGALES	3919
SOS VETERINAIRE YVELINES	118 700
SPA PLAISIR	01.34.89.05.47
SPA ORGEVAL	01.30.74.90.80



JO LE TAXI 06 76 12 38 28

joletaxi78@orange.fr



TAXI COMMUNAL DE CRESPIÈRES
TRANSPORTS AÉROPORTS - GARES
CONVENTIONNÉ HÔPITAUX - TOUS TRAJETS

"Je vous garantis un service
de qualité pour tous
vos déplacements
allers ou retours.

demandez-moi un devis
par mail ou téléphone"

joletaxi78@orange.fr
06 76 12 38 28

f www.facebook.com/joletaxi78




LES FERMES DE GALLY

LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

3 UNIVERS SOUS LE MÊME TOIT
POUR FAIRE SES COURSES COMME NULLE PART AILLEURS



Le Marché, L'Épicerie

Du lundi au samedi de 9h à 20h
et le dimanche de 10h à 19h
gallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 54 54

Le Café

Tous les jours de 10h à 18h
cafegallyfeucherolles@gally.com
01 30 54 60 60

20 rue des Petits Prés
78810 Feucherolles

lesfermesdegally.com

ST NOM LA BRETECHE VOYAGES



VOTRE AGENCE DE VOYAGES



10, rue Michel Pérot 78860 St-Nom-la-Bretèche - Tél.: 01 34 62 12 34 - Fax : 01 30 56 51 02
agence@stnom-voyages.com - N° IATA 2022204 2



LA RESIDENCE

Mon partenaire immobilier

Agence de Saint-Nom-La-Bretèche

33, route de St-Germain
78860 St-Nom-La-Bretèche

Diagnostics offerts pour toute exclusivité !



caroline@laresidence.fr - www.laresidence.fr

Construisons demain, ensemble...

En 2022, nous mettons
à votre disposition nos services
de Home Staging, de communication
(visite virtuelle, 3D et/ou HRD)
et d'étude financière.

Et fort de notre expérience de 2021, nous
renforçons notre réactivité et la sécurité des
signatures de contrats et mandats via YouSign.

01 34 62 62 00

Achat - Vente - Location